

CRÉATION D'ONGLETS



PRÉAMBULE

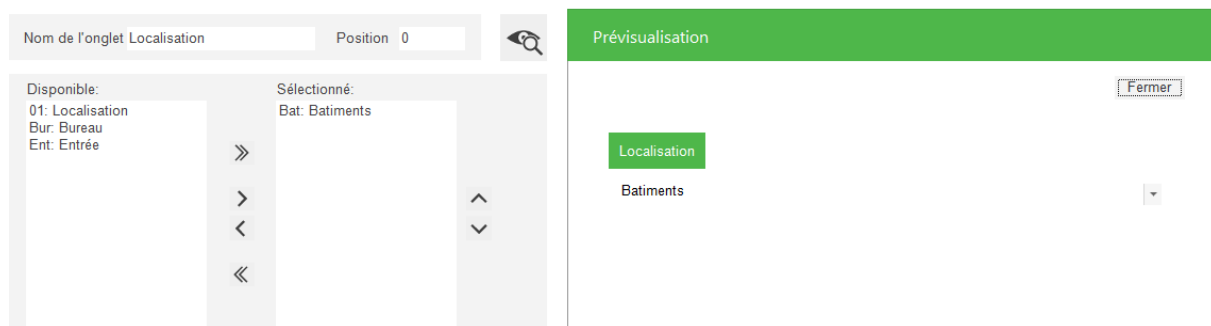
La création d'onglet est nécessaire pour réorganiser les propriétés créées (cf. fiche n°WI5P9 - Propriétés). Elles sont toutes regroupées dans la fiche du bien et de la subvention sous l'onglet « Propriétés » qui est divisible en sous-onglets. Le nombre d'onglet est illimité.

Pour le paramétrage des propriétés des biens allez dans Outils/Paramétrage/Onglet.

Pour le paramétrage des propriétés des subventions allez dans Outils/Financement/Onglet.

Renseignez le nom de l'onglet, la position démarre à 0 pour le 1^{er} onglet et ainsi de suite.

Les propriétés disponibles sont affichées à gauche, il faut les déplacer vers la droite pour que les propriétés soient rattachées à l'onglet. L'ordre de la liste des propriétés est modifiable en utilisant les flèches haut et bas des propriétés sélectionnées. Un aperçu est disponible après enregistrement.



A SAVOIR



Afin d'éviter la saisie des propriétés parents il est recommandé d'afficher les propriétés filles dans les onglets précédant ceux des propriétés mères.



Une propriété ne peut être rattachée qu'à un seul onglet.